Angers Coperative

Cercle thématique Éducation

Contexte local angevin: Diagnostic

Une population jeune et en croissance

La ville d'Angers connaît une **croissance démographique stable** : de 151 520 habitants en 2015 à 157 555 en 2022, soit +0,5 % par an. Angers Loire Métropole suit la même dynamique (+0,8 % par an).

Les jeunes sont très présents :

- 30,7 % des habitants ont entre 15 et 29 ans (contre 17,4 % en France)
- 15,2 % ont moins de 15 ans
 Cela montre une population relativement jeune, avec des enjeux éducatifs forts.

🗂 Un paysage éducatif important mais inégal

- 47 699 enfants et jeunes sont en âge d'être scolarisés (moins de 23 ans), soit 31 % de la population.
- La ville compte : 75 écoles, 22 collèges, 24 lycées, 26 établissements supérieurs.
- Une **forte part d'établissements privés** : 50 % des collèges et lycées sont privés catholiques.
- L'indicateur de position sociale (IPS) révèle un écart :
 - o Moyenne de **124** dans le privé
 - o Moyenne de **96** dans le public (contre une moyenne nationale à 103)
 - → Cela souligne des **inégalités sociales et scolaires** notables entre secteurs.

⊕ Q Une restauration scolaire engagée

Depuis 2018, la cuisine centrale gérée par **Papillote et Compagnie** prépare **14 500 repas/jour** pour 21 communes :

- 37 % des produits sont bio
- 54 % sont **locaux** (moins de 150 km)
- Suppression du plastique au profit de l'**inox** en cuisine depuis 2022

🚱 Ce qui fonctionne aujourd'hui

- **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)**: ils renforcent les apprentissages et les compétences des enfants avec près de 300 animateurs.
- Une **restauration scolaire durable**, exemplaire en matière de qualité alimentaire et d'écologie.

Les besoins exprimés par les Angevins

- Plus de sécurité autour des écoles : demande de rues scolaires
- Une tarification plus équitable des repas scolaires
- Plus d'espaces de jeux pour les enfants
- Une offre d'activités extrascolaires plus large
- Plus de moyens pour les écoles publiques (équipements, fournitures, goûters)
- Une meilleure formation et implication des enseignants pour détecter et accompagner les situations à risque (harcèlement, protection de l'enfance)
- Construire une offre pédagogique coordonnée à l'échelle de la ville